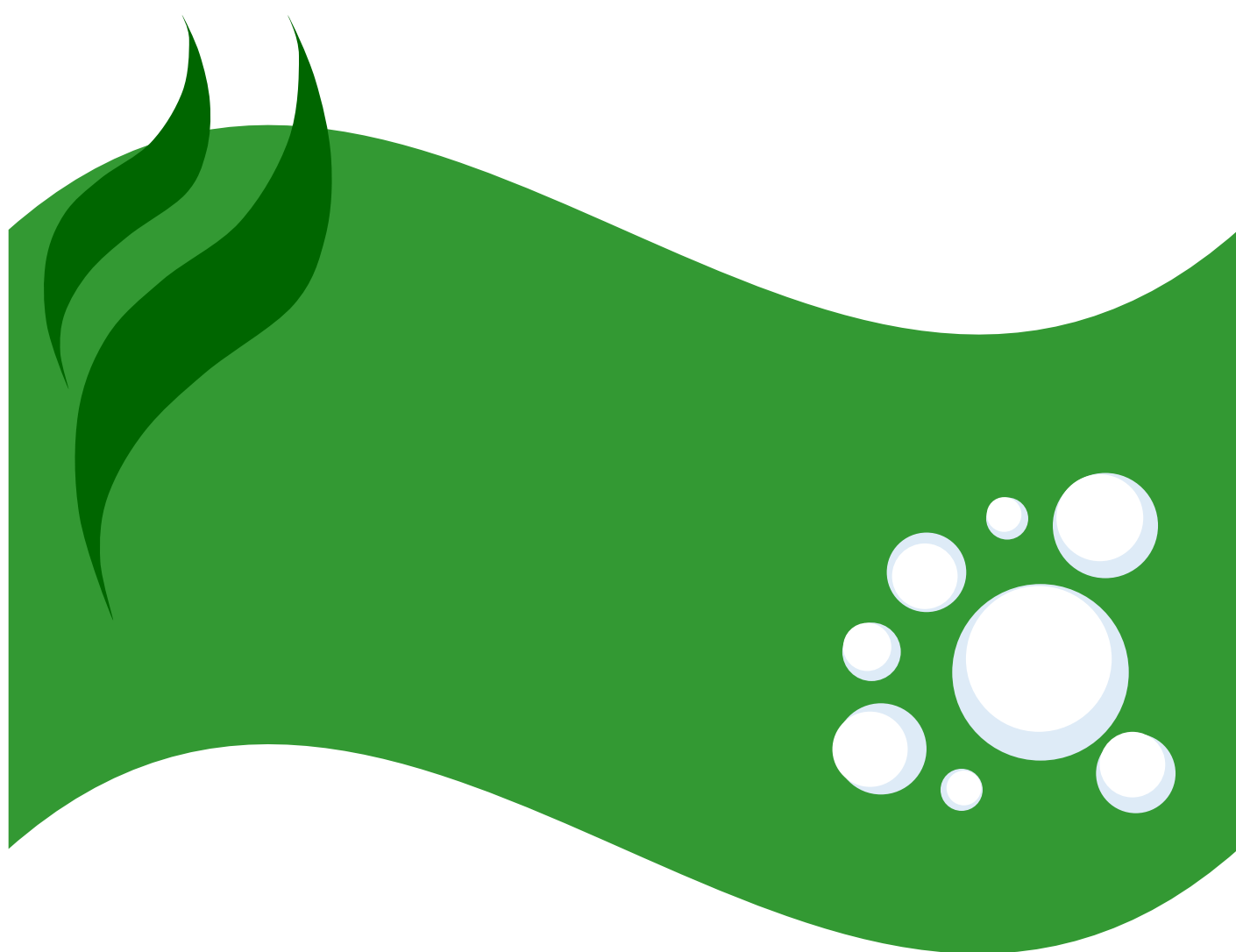


Livret d'Accueil



Saint-Réal
INSTITUT MÉDICO ÉDUCATIF

333 route de Saint-Réal - Bourg Evescal
73250 SAINT-JEAN-DE- LA-PORTE

Tél : 04 79 28 52 63 - Fax : 04 79 71 44 01

Mail. accueil@imestreal.fr

SIRET 776 498 164 00016 - CODE APE 84 04 850 A

SOMMAIRE

- 1 - L'IME SAINT RÉAL, SON FONCTIONNEMENT p3
- 2 - QUELS PERSONNELS ? PLATEAU TECHNIQUE p4
- 3 - FAMILLES : ACCUEIL, RENCONTRES, PROJETS..... p5
- 4 - LES SOINS, LA SCOLARITÉ, LA VIE SOCIALE p6

L'IME SAINT RÉAL - SON FONCTIONNEMENT

PROCÉDURE D'ADMISSION : dès la notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA) de la MDPH, vers l'Institut Médico Educatif Saint Réal, les parents et l'enfant sont invités à le découvrir. Les parents décident ensuite d'accepter ou de refuser l'orientation de la MDPH. S'ils acceptent, ils sont invités par la direction pour l'admission et échangent avec le chef de service éducatif, l'IDE, l'assistante sociale, le responsable pédagogique, le psychiatre ou la psychologue.

Une visite de l'IME et de son école leur ait proposée si c'est la première fois, et le livret d'accueil (la mission de l'IME, les procédures de travail et les objectifs, les modalités de communication avec les parents et leur participation nécessaire) leur est remis.

Le directeur prononce l'admission définitive, si le dossier est complet (bilans thérapeutiques...).

Modes d'accueils, profils et provenance des enfants : l'IME accueille en internat ou semi internat, des enfants issus de classes Maternelle, d'ULIS, de SESSAD ..., lorsque qu'une scolarité en école primaire, en collèges ou SEGPA proche de leur domicile est inadaptée pour eux.

La plupart des enfants accompagnés à l'IME ont bénéficié de soins en CMP, CATTP, hôpital de jour, voir en libéral.

PÉRIMÈTRE DE RECRUTEMENT : la Savoie et particulièrement la Maurienne, la Combe de Savoie, le Bassin Chambérien, la Tarentaise (ALBERTVILLE, MOUTIERS, BOURG SAINT MAURICE). Parfois les communes limitrophes Isère/Savoie.

En semi-internat, compte tenu des temps de transport, les enfants sont de la Combe de Savoie, Ugine, Chambéry, Aix les Bains ou plus loin lorsque la famille participe au transport.

FINANCEMENT, ASSURANCES : financé par les organismes de Sécurité Sociale (conditionné à la couverture sociale des parents), l'IME est subventionné pour la quasi-totalité de son activité (sauf matériel scolaire, certaines sorties scolaires où activités sportives, ergothérapie, kiné...).

L'IME est agréé par l'ARS qui contrôle la qualité de sa prestation et l'autorise à percevoir les subventions de la sécurité sociale, de mutuelles (MSA, MGEN, Mutualité Agricole, etc...) qui remplacent la sécurité sociale. L'IME est agréé à l'aide sociale.

Le prix de journée facturé à la Sécurité Sociale ou à votre Mutuelle varie chaque année et dépend du mode d'accueil (internant ou semi internat...). Un arrêté de l'ARS (Agence Régionale de Santé) fixe les tarifs annuels d'accueils.

L'IME est assuré pour les risques et responsabilités liés à l'activité de ses professionnels. L'assurance responsabilité Civile des parents est obligatoire pour les risques liés au comportement des enfants accueillis (dégradations, blessure sur un autre enfant...).

TRANSPORTS : l'IME dispose de plusieurs minibus (7 à 9 places avec chauffeur) et recourt au train ou Bus pour CHAMBERY, ALBERTVILLE, les vallées de Tarentaise et Maurienne. Le plan de transport varie chaque année selon le nombre d'enfants et leurs destinations, les parents et assistants familiaux y participent. En 2019 : 2 véhicules matins et soirs pour le semi-internat, 5 minibus les lundis et vendredis vont à CHAMBERY, UGINE, CENTRON, ST JEAN DE MAURIENNE, LA ROCHETTE.

Céline MORENO, l'assistante sociale de l'IME vous aide si vous le souhaitez, dans les démarches d'admission et pour faire valoir vos droits (soumise au secret professionnel, elle vous aide en toute discrétion).

Vous avez une question ? Téléphoner au **04 79 28 52 63** ou laisser un message !

QUELS PERSONNELS ? PLATEAU TECHNIQUE

DIRECTION

- Directeur : Laurent FILIPPI

SERVICE ADMINISTRATIF

- 1 Assistante de Direction : Ophélie CHAMP
- 1 Assistante Comptable : Emmanuelle MASSARD-COMBE

ÉDUCATIF

- 1 Chef de Service éducatif : Rémy MARCHAL
- 5 Educateurs Spécialisés : Philippe CROZET, Véronique BOREL, (groupe CADETS) Gilles MARCOZ, Perrine BOUVERESSE (Groupe GRANDS-MIXTES), Serge TANGUY (groupe ADOS), et 3 Moniteurs-Educateurs : Lolita MALENFANT (Groupe GRANDS-MIXTES), Pauline GAYET, Maryse MANZONI (groupe ADOS), et 1 Aide éducateur : Morgan BUCH (groupe CADETS)

SERVICE SOCIAL

- 1 Assistante de Service Social : Céline DEPOIL MORENO

SCOLARITÉ

- 1 Responsable Pédagogique : Laurent BONNOT
- 4 Instituteurs : Karima AIT GOUGHOULTE HAMMANI, Myriam TARDY, Catherine DULLIN et Stéphane ALEXANDRE
- Ateliers pédagogiques et soutiens aux élèves : 1 Educatrice spécialisée : Cynthia GARNIER, 3 Moniteurs-Educateurs : Nathalie DAVID, Catherine GRAND et Cécile GODARD et Educatrice Scolaire : Dominique BONNARDEL.
- 2 professionnels indépendants interviennent : un professeur de sport, 1 médiateur animalier

THÉRAPEUTIQUE

- le Médecin Généraliste : Docteur DAMALIX
- le Médecin Psychiatre : Docteur BEAUCHET
- 1 Infirmière : Anne BLOCKELET
- 1 Psychologue : Sylvie MOREL
- 1 Orthophoniste : Sylvie BLONDET
- 2 Psychomotriciennes : Isabelle PARSY et Mathilde FLAMENT
- Des professionnels indépendants interviennent : 2 thérapeutes Art et musique, Zoothérapie.

HÉBERGEMENT (SERVICES GÉNÉRAUX)

- 1 Cuisinier : Benoît PASSIEUX
- 3 Surveillants de Nuit : Colette CHUPIN, Marion DUPUIS et Sylvie GONNELLI
- 1 Lingère à mi-temps : Marie-Ange CARLE
- 4 Ouvriers et Agents d'entretien des locaux : Christine CHENEVARD, Brigitte MESTRALLET, Nicole NOVEL-CATIN et Bertrand VISENTIN
- 2 chauffeurs : Daniel ROUSSELOT et Nabil MESSAD

FAMILLES : ACCUEIL, RENCONTRES, PROJETS

Après la notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA) délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) auprès des familles et de l'établissement de placement, une rencontre est proposée avec le Chef service éducatif (et l'ASS) :

- Pour faire connaître l'établissement à la famille et à l'enfant, présenter le projet d'établissement, le fonctionnement ;
- Pour « engager » le séjour de l'enfant avec les questions, les attentes de la famille, de l'enfant et ce que chacun peut penser de l'orientation en établissement.
- Une visite des locaux

Un bilan d'entrée est effectué dans les 3 mois après l'admission du jeune par l'équipe pluridisciplinaire, la famille est rencontrée pour préparer ce bilan et l'associer au PAP (Projet d'Accompagnement Personnalisé), émettre leurs souhaits et leurs attentes.

Après chaque bilan, la famille est rencontrée pour l'informer, discuter de l'évolution de leur enfant, présenté le projet d'accompagné personnalisé. La famille reçoit un avenant au contrat de séjour indiquant les objectifs de travail proposé.

Les familles sont amenées à voter, se présenter à des élections des représentants des familles et à participer au Conseil de la Vie Sociale. Ce Conseil, consultatif, permet de rencontrer les représentants des enfants, du personnel et du Conseil d'Administration (gestionnaire de l'établissement). Il a pour mission d'informer les familles du fonctionnement de l'établissement, d'amener des besoins nouveaux et de leur permettre d'émettre des suggestions.

Des rencontres peuvent être proposés à l'initiative des familles, des professionnels dans l'intérêt du projet de l'enfant.

Les familles sont invitées à la présentation des projets de groupe et de classe.

Elles sont informées pour accord des suivis thérapeutique mis en place.

Selon les situations, les parents peuvent être sollicités pour les professionnels.

LA SCOLARITÉ - LA VIE SOCIALE - LES SOINS

La prise en charge des enfants s'organise autour de 3 pôles : pédagogique, éducatif et thérapeutique.

SCOLARITÉ

Pour répondre aux besoins de chaque enfant la scolarité est adaptée et assurée du lundi matin au vendredi midi. Ils ont également école le mercredi matin.

Dans l'établissement nous avons :

- 4 classes : pédagogie différenciée, groupes de niveau, 8 à 12 enfants par classe ;
- Des ateliers d'éveil animés par des éducateurs (cuisine, dessin, couture, informatique) ;
- Du sport avec un intervenant Sportif au gymnase du village ;
- L'Atelier de Renforcement des Apprentissages
- Un Groupe AVENIR : nouveau dispositif pour les plus âgés permettant de travailler leurs orientations.

A l'extérieur

- L'Unité d'Enseignement Externalisée : il s'agit d'une classe de l'IME, accompagnée par une institutrice et une éducatrice de l'IME, décentralisée au collège permettant une inclusion à temps partiel.
- La SEGPA : selon les capacités des adolescents et la préconisation des instituteurs une scolarité au collège de Montmélian en SEGPA est possible.

LA VIE SOCIALE

* Fonctionnement en internat de semaine du lundi 9h au vendredi 13h ;

* Trois groupes de vie d'internat mixtes de 10 à 14 enfants : chaque groupe est équipé de chambres de 2 à 5 lits, d'un séjour, d'une salle de bains et d'une salle à manger ;

* Un groupe de demi-pensionnaires mixtes avec un espace dédié aux repas et un espace de détente.

SOINS

Le pôle thérapeutique comprend :

- Une infirmière cadre
- Un médecin psychiatre (chaque mardi matin)
- Un médecin généraliste (chaque semaine en visite médicale)
- Deux psychomotriciennes
- Une orthophoniste
- Une zoothérapeute
- Une arthérapeute
- Un musicothérapeute
- Une psychologue
- Une médiatrice animale (intervenante extérieure).

Les thérapeutes sont présents durant les temps scolaires.

L'établissement dispose également d'une salle Snoezelen (salle multi sensorielle) où intervient du personnel formé.